



St Martin Loisirs
Assemblée générale
du 12 novembre 2021 à 20h30

23 personnes présentes + 9 pouvoirs.

Le quorum étant atteint (12 personnes présentes au minimum), le président déclare l'assemblée générale ouverte.

Présentation du bilan de l'année écoulée par la secrétaire (voir feuille ci jointe). déficit de 328,65 € et un solde global de 5091,79€.

Adoption de ces comptes rendus à l'unanimité.

Renouvellement du tiers sortant du bureau : Marc LAMBOURG, Geneviève AUDEBRAND, Alain BENOIST, Marylène FORGET, Jean Pierre LEFORT, Harald WERNER

Se présentent : Marc LAMBOURG, Geneviève AUDEBRAND, Alain BENOIST, Marylène FORGET, Jean Pierre LEFORT, Harald WERNER

Ils sont élus au conseil d'administration à l'unanimité.

Le conseil d'administration se compose donc des 8 membres suivants (Marc LAMBOURG, Alain BENOIST, Marylène FORGET, Jean Pierre LEFORT, Geneviève AUDEBRAND, Claude HIPEAU, Harald WERNER Tanguy OZOUX)

Le bureau pour 2021-2022 est constitué comme suit :

Président	M. LAMBOURG Marc	Vice-président	M. LEFORT Jean Pierre
Trésorier	M. BENOIST Alain		
Secrétaire	Mme FORGET Marylène		

Le prix des cartes d'adhérents est maintenu à 10,00 €. Les non-adhérents désirant participer à certaines activités devront s'acquitter d'une quote-part supplémentaire correspondant à la moitié du prix de la carte (sortie récréative par exemple).

Rappel point sur le covoiturage et le problème de la participation aux frais

- Pour une ½ h maxi de trajet : coût 1 € par passager ou vélo
- Pour + d'1/2 h de trajet : coût 2 € par passager ou vélo

Rappel : autres activités de 2021

21/11 Four à pain avec Beaujolais

10/12 : marché de Noël 2 stands : St-Martin Loisirs vendra du vin chaud, la section loisirs créatifs des objets divers fabriqués le mercredi

19/12 : Pains de Noël

Prévisions d'activités pour 2022

- **Chauffe du four à pain pour 2022 :**

23 janvier	20 février	20 mars	24 avril	22 mai (fête du pain)
19 juin	25 septembre	23 octobre	20 novembre (Beaujolais)	18 décembre (pains de Noël)

Pas de chauffe en août.

Le dimanche 24 juillet : repas de l'association (réservé principalement aux adhérents) sous Tivoli, au four à pain de Charchenay (nouveau menu à prévoir)

Attention, sauf les 22 mai et 18 décembre (réservés pour la cuisson du pain), les plats à cuire (à base de viande) doivent être apportés pour 10 h.

Rappel : lors des chauffés du four, il est proposé des pains cuits au four qui sont à commander **avant le vendredi précédent.**

- **Randonnées pédestres : Les circuits seront définis ultérieurement un mercredi.**

9 janvier	6 février	13 mars		15 mai
5 juin	4 septembre Avec vélo	2 octobre	13 novembre	4 décembre

- **Sorties vélo :**

Circuits de 20 à 25 km ou en fonction du temps pour les circuits plus difficiles. Les sorties se termineront par un moment de convivialité. Les déplacements se feront en covoiturage avec les vélos.

Les circuits seront définis un mercredi, ultérieurement.

27 Mars	18 avril	29 mai	26 juin
	25 septembre	9 octobre	6 novembre

- **Galette des rois: Vendredi 7 janvier** en soirée
- **Soirée raclette : vendredi 14 janvier** en soirée
- **Veillée : Vendredi 11 février** (soirée jeux avec crêpes partie)
- **Circuit de Pâques** (chasse aux œufs) : 17 avril si l'APE reprend ses activités
- **2 sorties d'une journée sont envisagées**
 1. **Le 3 avril 2022:** soit spectacle Viktor Vincent mentaliste à Nantes avec visite du château des Ducs de Bretagne, soit Biopark à Doué la Fontaine
 2. **Le 18 septembre 2022 :** Abbaye de Fontevraud avec croisière sur la Loire
Sortie à préciser
- **« Les talents de St-Martin » :**

Cette expo se déroulant maintenant tous les 2 ans et n'ayant pas eu lieu depuis 2019 elle aura lieu le **dimanche 12 juin** (sur une seule journée, avec installation le samedi après midi)
- **Août 2022 : dimanche 28,** repas interassociation
- **Sortie Bowling :**
Vendredi 14 octobre 2022 en soirée
- **Participation au Téléthon :**
Samedi 3 décembre 2022 (vin chaud)
- **Marché de Noël : vendredi 9 décembre 2022.**

- **Questions diverses :**

Points sur les prévisions budgétaires abordés par Marc Lambourg , président :

- Budget sensiblement le même que l'année passée
- Prévision d'achat de 4 raclettes-crêpières
- Prises en charge des frais de déplacement en covoiturage par l'association

Prochaine A.G. prévue le vendredi 25 novembre 2022

« SAINT-MARTIN LOISIRS »
79400 - SAINT-MARTIN de SAINT-MAIXENT

<http://saint-martin-loisirs.fr>